



CFE-CGC France Télécom - Orange

Adresse postale : 6 place d'Alleray
75505 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Paris, le 22 décembre 2008

Cher(e) adhérent(e), cher(e) militant(e),

Si l'année 2008 a été une année difficile pour les salariés de SCE et de France Télécom, **l'année 2009 s'annonce particulièrement houleuse entre diminution du pouvoir d'achat** (cf notre prochaine lettre sur l'épargne et l'actionnariat) **et déménagement.**

Le dernier CE de la mandature a été particulièrement agité. Alors que les préoccupations de la CFE-CGC étaient le présumé harcèlement sexuel d'un directeur, la défense des objectifs de PVV des commerciaux et le déménagement d'environ 3 500 personnes vers le nouveau site de la Plaine Saint Denis, les autres OS (Organisations Syndicales) n'étaient préoccupées que de tambouilles électoralistes.

Le personnel privé des 100 € de la Saint Nicolas

Le succès de notre politique ASC (Activités Sociales et Culturelles) est immense. Mais il met en relief l'incapacité des autres OS (Organisations Syndicales) à gérer les 900 € qui reviennent en moyenne à chaque salarié. Nous sommes un exemple pour tout France Télécom.

Il y a actuellement près de 2 millions d'euros sur les comptes bancaires du CE, il était donc parfaitement possible de verser les 100 € de la Saint Nicolas comme nous l'avons fait à la fin de la précédente mandature.

Depuis 3 ans le solde de gestion du CE est légèrement positif, preuve de la qualité de notre gestion. Pour autant malgré 1600 pétitions, **par 9 voix (CFTC, CFDT, SUD et CGT) contre 7 (CFE-CGC), les élus du CE ont décidé de ne pas verser les 100 € de la Saint Nicolas.**

Les élus se sont ils imaginés qu'en bloquant la distribution de la Saint Nicolas, ils empêcheraient notre organisation de récolter les fruits de son excellent travail ? Les OS (organisations syndicales) prennent elles les salariés pour des imbéciles ? Comme oser prétendre que le versement de 100 € est démagogique ?

Les propos mensongers et les calomnies n'ont pas manqué. Le Trésorier, élu d'une autre OS, a remis des chiffres plus approximatifs pour justifier le non versement (alors qu'à 10 jours de la clôture nous connaissons l'exacte réalité des comptes). Les élus se sont appuyés sur les retards de paiements de la Direction et un désaccord sur des soldes de gestion : problèmes que nous connaissons depuis 4 ans...

Un élu CFTC (pourtant favorable au système du Tableau Magique) a craqué sous les pressions nationales de son syndicat. Celui-ci allant disparaître de France Télécom à cause de la nouvelle Loi, la Direction nationale a exigé de lui d'empêcher la CFE-CGC/UNSA de réussir à obtenir la majorité à SCE.

Le message est clair ! Toutes les autres OS veulent remonter l'argent au CCUES pour combler le trou qui s'y creuse chaque jour au profit d'une petite minorité de salariés.

L'enjeu du 22 janvier est crucial : la CFE-CGC/UNSA doit être majoritaire, sinon les salariés de SCE perdront tout !

Le scandale des ASC du CE de Transpac géré par la CFDT

Le scandale des ASC de Transpac, dirigé par la majorité CFDT, a connu un nouveau rebondissement. Il y a deux ans, nous avons déjà dénoncé la gestion trouble de ce CE.

Malgré le refus de la Direction et des élus CFDT de déposer une plainte pénale qui permettrait l'ouverture d'une instruction judiciaire afin de connaître toute la vérité, la justice a quand même été saisie sur les détournements de fonds opérés. Le rapport d'expertise ferait maintenant état d'un détournement sur 10 ans de plus de 230 000 euros et d'anomalies de gestion particulièrement nombreuses. Cela laisse supposer que de nouveaux épisodes vont avoir lieu....

Depuis la découverte des faits, la Direction a réussi le tour de force de ne prendre aucune sanction !

La CFDT ose présenter aux élections CE de janvier 2009 comme tête de listes les élus du CE de Transpac qui ont si mal gérés le CE : le dernier Secrétaire du CE de Transpac et la Trésorière adjointe. Quelle indécence !

La CFE-CGC/UNSA se bat pour tenter d'obtenir la saisine par la Procureur de la République de cette affaire. Rien n'est pour autant facile devant les tentatives d'étouffement de cet immense scandale qui ternirait à coup sur l'image des protagonistes impliqués.

La CFE-CGC/UNSA à SCE : une équipe au dévouement exemplaire.

Je tiens à vous remercier pour votre soutien sans faille à notre action. Vous avez été très nombreux à vous porter candidats sur nos listes. Le nombre impressionnant de candidats DP qui se présentent à SCE, qui font de notre OS la première en nombre de candidats présentés.

Je tiens à féliciter **Christian Lamotte** pour la conduite de son action en tant que Secrétaire du CE qui a su protéger l'intérêt des salariés et gérer les ASC d'une main de maître, ainsi qu'à **Joëlle Lebat Tokol** qui avec **Gil Procureur** a su animer et développer une section syndicale très nombreuse et origine de nos succès à FT.

Merci à **Josy Dimeglio** qui au bénéfice de l'âge a accepté de prendre la Présidence des ASC. Merci aussi aux élus du CE, DP, CHSCT et aux DS pour leur engagement. Une mention spéciale à Christel Ricciardi pour son excellent travail de terrain.

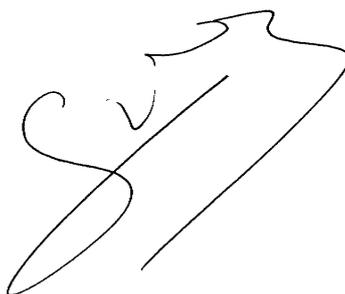
Enfin, rien n'aurait été possible sans les permanents mis gracieusement à disposition des ASC par la CFE-CGC/UNSA qui permettent d'économiser 600 000 € de frais de gestion (90 € par salarié) : Corinne Dumont, Patricia Lenfant, Véronique Le Prunnenec, Viviane Sciarli, Nadia Marton, Luc Corbonnois, Catherine Vivien, Isabelle Coureaud, Isabelle Bounichou, Marie-chantal Denis Faliero et Christine Laforge qui se dévouent sans compter pour la gestion des ASC

Plus que jamais les salariés ont besoin d'Organisations Syndicales fortes, compétentes et efficaces sur l'ensemble des sujets qui les concernent : rémunération, formation professionnelle, conditions de travail, évolution de carrière, ASC, épargne salariale...

C'est toute la démarche entreprise par notre organisation ces dernières années, c'est aussi le sens du rapprochement entre la CFE-CGC et l'UNSA. Ensemble pour un syndicalisme au service des salariés et non des appareils bureaucratiques. **Le 22 janvier, ne les laissons pas faire, gardons notre CE à SCE !**

Je vous souhaite de très joyeuses fêtes.

Bien cordialement.



Sébastien Crozier